



Entreprises Bâtiment de 11 salariés et plus - Mai 2019

Depuis le 1er avril 2019 : Constructys, nouvel Opérateur de Compétences

Constructys est agréé en tant qu'Opérateur de Compétences (OPCO) pour le secteur de la Construction et s'ouvre à deux nouvelles branches : le Négoce Bois et le Négoce Matériaux.

L'année 2019 voit la disparition de certains dispositifs comme la période de professionnalisation et la fin de l'accès des entreprises de 50 salariés et plus aux fonds relevant du « légal ». Cependant, les entreprises du Bâtiment de 50 à 299 salariés bénéficient d'un accès aux fonds relevant de la contribution conventionnelle.

Le nouveau Conseil d'Administration a voté début avril des budgets permettant aux entreprises de bénéficier d'un financement **attractif** de la part de leur OPCO équivalent à celui de 2018.

Le principe de co-investissement reste identique : 70% de fonds mutualisés apportés par Constructys pour 30% minimum de contribution volontaire de l'entreprise .

LES PLAFONDS 2019 EN OPTION A

ENTREPRISES 11 À 49 SALARIÉS :

Plan : 15 000 € par entreprise

ENTREPRISES 50 À 299 SALARIÉS :

Plan : 10 000 € par entreprise

*Dans le respect des plafonds horaires et règles suivantes : les fonds plan concernent uniquement les coûts pédagogiques et sont plafonnés à 30 €/h (portés à 45 €/h pour la conduite d'engin).

POUR TOUTES LES ENTREPRISES d'autres dispositifs sont disponibles : PRO A, CPF...

12 JUILLET
2019

Date limite de réception de votre plan de formation afin de bénéficier de ces budgets.

DES NOUVEAUTÉS A PORTÉE DE CLIC !

Constructys vous propose dès aujourd'hui de gagner du temps grâce au suivi en ligne de votre activité formation :

Quelles fonctionnalités ?

- Visualiser l'avancement de vos dossiers en cours,
- Consulter vos dossiers historisés,
- Saisir vos CERFA de contrats de professionnalisation en ligne,
- Échanger avec votre contact régional Constructys.



Dès aujourd'hui, inscrivez-vous dans une démarche efficace avec Constructys (coupon au verso).

MA RELATION AVEC CONSTRUCTYS : MODE D'EMPLOI

Le conseiller et l'assistante sont à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de formation, l'optimisation des financements et la gestion des compétences de vos collaborateurs.

Plan de formation prévisionnel : à nous communiquer avant le 12 juillet 2019

Élaboration de votre plan de formation

- Demandez un RDV avec le conseiller, il vous accompagnera pour :
- l'élaboration du plan et une optimisation des co-investissements avec une ingénierie technique et financière
 - une aide au choix de la formation
 - favoriser l'employabilité des salariés ou futurs salariés : démarche GPEC ; coaching ; bilan professionnel (CONSOR) ; mobilisation de dispositifs pour recruter (POEI, POEC ...) ; outils d'évaluation des compétences (BTP QCM).

Constructys effectue la simulation financière, ce qui vous permet de faire votre choix d'option.

Validation de l'option A et versement

Processus de prise en charge de vos actions : tout au long de l'année

Vous envoyez la demande de prise en charge au plus tard au démarrage de l'action de formation et avant le 1er novembre pour celles de fin d'année, avec le programme de formation.

Les financements prévus ne vous seront acquis qu'après réception et traitement de vos demandes.

Vous recevez l'accord de prise en charge avec sa demande de règlement. Votre plan de formation est réactualisé avec les actions reçues.

Vous envoyez la demande de règlement, dès la fin de l'action de formation avec les feuilles d'émarginement par courrier à Constructys.

E-GESTION : COUPON A NOUS RETOURNER

J'autorise Constructys Bretagne à ouvrir le compte d'accès E-Gestion sur le périmètre de l'entreprise et de ses établissements :

Raison sociale de l'entreprise : _____ Siret du siège : _____

Nom et Prénom: _____ date de naissance: ___ / ___ / ___

E-mail : _____

Fait à _____ Le ___ / ___ / 2019 Cachet et signature :

Vous recevrez très prochainement un e-mail, vous permettant de vous connecter à votre espace.



CONSTRUCTYS BRETAGNE - 107 avenue Henri Fréville - CS 70701 - 35207 RENNES CEDEX

Tel : 02 99 30 16 00 - Fax : 02 99 30 82 29 - mail : contact.bretagne@constructys.fr - site Internet : www.constructys-bretagne.fr